

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 6

Rubrik: Varia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Varia

Organes de la Croix-Rouge suisse

Commissions et sous-commissions

Dans sa séance du 9 juillet dernier, le Comité central a été appelé à procéder à la réélection des membres des diverses Commissions et sous-commissions de la Croix-Rouge suisse qui avaient accepté le renouvellement de leur mandat pour une période de 3 ans. Il procéda également à l'élection de nouveaux membres appelés à occuper les sièges demeurés vacants par suite de démissions ou de décès.

*

Séances et conférences

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse tiendra sa prochaine séance à Berne le 22 octobre 1964, tandis que la Conférence nationale des Présidents de section aura lieu, à Berne également, les 14 et 15 novembre prochain.

Sections

Nouveaux statuts

Dans sa séance du 29 mai, le Comité central a approuvé les nouveaux statuts des sections de Baden et de Genève.

Rappelons que cette dernière a commémoré au printemps dernier, dans le cadre de son assemblée annuelle, un double anniversaire, soit la fondation, il y a 75 ans du « Comité des Dames de la Croix-Rouge » et les 50 ans d'existence de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse. Le Comité central s'était fait représenter à cette manifestation par Mlle Helen Vischer, vice-présidente de la Croix-Rouge suisse.

Vente du Mimosa 1964

La 15^e Vente du Mimosa qui a eu lieu dans toute la Suisse romande le 22 février dernier a produit la forte somme de Fr. 216 548.45 soit près de Fr. 20 000.— de plus qu'en 1963. Comme de coutume, les sections ayant participé à cette vente utiliseront la part qui leur revient pour assurer le financement total ou partiel des séjours de vacances au bord de la mer, organisés à l'intention d'enfants de santé délicate ayant besoin d'un changement d'air.

Relations internationales

Répondant à l'invitation du Président de la Croix-Rouge allemande en République fédérale, le président et le secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, M. le Professeur A. von Albertini et M. Hans Haug ont fait au mois de juin dernier une visite de quelques jours à la Croix-Rouge allemande.

Ce séjour leur a permis de recueillir de très intéressantes informations sur les innombrables champs d'activité de cette Société sœur. Avant de regagner la Suisse M. H. Haug a présenté une conférence consacrée au thème fort actuel « La Croix-Rouge et la protection civile en Suisse », devant l'Assemblée générale du Comité provincial de la Croix-Rouge allemande du Baden-Württemberg.

Institutions auxiliaires

Alliance suisse des Samaritains

L'Alliance suisse des Samaritains a tenu sa 76^e Assemblée ordinaire des délégués, le 13 juin dernier, à Lausanne, sous la direction de son président central M. J.-P. Chablocz, de Neuchâtel. Il y fut notamment question d'innovations projetées dans le domaine de la formation des secouristes. Apportant aux participants le salut du Conseil fédéral, le Colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge rappela une fois de plus les lacunes relevées dans les rangs des aides soignantes du Service de la Croix-Rouge en incitant les Samaritaines à se mettre à la disposition des détachements de la Croix-Rouge.

Société suisse du Service des troupes de santé

L'Assemblée des délégués de la SSTSS s'est déroulée à St-Gall les 6 et 7 juin 1964, sous la présidence de M. Rudolf Hauck. Le lieutenant-colonel H. Perret, remplaçant du médecin-chef de la Croix-Rouge transmit aux participants le salut et les vœux de la Croix-Rouge suisse.

Répondant à une requête de la SSTSS, le Comité central a décidé de remettre à cette institution auxiliaire dont la principale activité vise à promouvoir l'instruction hors-service de ses membres, une subvention extraordinaire de fr. 600.— destinée à intensifier le recrutement de nouveaux adhérents.

Garde aérienne suisse de sauvetage

Lors de sa prochaine séance qui aura lieu à Berne le 22 octobre 1964, le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse sera appelé à approuver le projet d'une convention devant lier la Croix-Rouge suisse et la Garde aérienne suisse de sauvetage qui a demandé à être affiliée à notre Société en qualité de sixième institution auxiliaire.

Cette dernière a par ailleurs sollicité de la Croix-Rouge suisse l'octroi d'une contribution pour la couverture de frais dits « irrécupérables » qu'elle a encourus lors de la catastrophe de la Vallée de la Piave, en automne 1963. Le Comité central a donné suite à cette requête et remboursera à la Garde aérienne suisse de sauvetage les dépenses au montant de 15 611 fr. 85 que lui ont occasionnées les transports de médicaments et de matériel qu'elle fut appelée à effectuer pour venir en aide aux sinistrés de Longarone.